

Service : Direction Générale
Tél : 04 66 56 10 04
Réf : PC/VS

N°26_02_08

EXTRAIT DU REGISTRE
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 7 AVRIL 2026

Convoqué le lundi 30 mars 2026, le Conseil Municipal s'est réuni à l'ATOME, salle des assemblées, le mardi 7 avril 2026 à 18h00, sous la présidence de Monsieur Christophe RIVENQ, Maire.

Thibault PELLISSIER est nommé secrétaire de séance.

MEMBRES PRÉSENTS (41) : Christophe RIVENQ, Maire, Max ROUSTAN, Martine MAGNE, Alain BENSAKOUN, Catherine LARGUIER, Christian CHAMBON, Léa BOYER, Pierre MARTIN, Michèle VEYRET, Alain AURÈCHE, Marie-Claude ALBALADEJO, Christophe CLAUZEL, Raphaële NAVARRO, Aimé CAVAILLÉ, Gérard PALMIER, Armande LAUPIES, Jean-Claude ROUILLON, Marie-Christine PEYRIC, Rose-Marie SOUSTELLE, Hélène CAYRIER, Marc BENOIT, Antonia CARILLO, Daniel CANAL, Catherine DAUFÈS-ROUX, Fabienne FAGES-DROIN, Ysabelle CASTOR, Valérie MEUNIER, Jean-Régis MASSON, Alexandra LAGULHON, Laurent DOUDOUX, Méryl FRIZON-DEBIERRE, Vincent BEHGDAD, Emiliano HACQUEL, Lucette CAMACHO, Sylvie TRIBES, Alexandre BELAIR, Fabien PELAT, Jenny-Rose GUERCHOUX, Anthony BORDARIER, Sandra CARTULAT, Thibault PELLISSIER.

POUVOIRS (2) : Cyril LAURENT (*pouvoir à Ysabelle CASTOR*), David VIEUX (*pouvoir à Alexandre BELAIR*).

OBJET : Renouvellement des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1650,

Considérant le renouvellement général du Conseil Municipal à l'issue de l'élection municipale du 22 mars 2026,

Considérant que dans chaque commune de plus de 2000 habitants, il est institué une Commission Communale des Impôts Directs présidée par le Maire (ou l'Adjoint délégué), et composée de huit Commissaires titulaires et huit Commissaires suppléants,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article 1650 du Code Général des Impôts, les Commissaires ainsi que leurs suppléants sont désignés par le Directeur des Services Fiscaux sur une liste en nombre double, dressée par le Conseil Municipal,

Considérant que les Commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission ;

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

PROPOSE

la liste de contribuables suivante, remplissant les conditions mentionnées à l'article 1650 du Code Général des Impôts :

Commissaires Titulaires	Commissaires Suppléants
<i>Mme MAGNE Martine</i>	<i>M. ROUSTAN Max</i>
<i>M. BENSAKOUN Alain</i>	<i>M. CAVAILLÉ Aimé</i>
<i>Mme LARGUIER Catherine</i>	<i>M. PALMIER Gérard</i>
<i>M. CHAMBON Christian</i>	<i>Mme LAUPIES Armande</i>
<i>Mme BOYER Léa</i>	<i>M. ROUILLON Jean-Claude</i>
<i>M. MARTIN Pierre</i>	<i>Mme PEYRIC Marie-Christine</i>
<i>Mme VEYRET Michèle</i>	<i>Mme CAYRIER Hélène</i>
<i>M. AURÈCHE Alain</i>	<i>M. BENOIT Marc</i>
<i>Mme ALBALADEJO Marie-Claude</i>	<i>Mme CARILLO Antonia</i>
<i>M. CLAUZEL Christophe</i>	<i>M. CANAL Daniel</i>
<i>Mme NAVARRO Raphaële</i>	<i>Mme Catherine DAUFÈS-ROUX</i>
<i>Mme SOUSTELLE Rose-Marie</i>	<i>Mme FAGES-DROIN Fabienne</i>
<i>M. MOULIN André</i>	<i>Mme CASTOR Ysabelle</i>
<i>M. LABIZE Michel</i>	<i>Mme HAOUES Soraya</i>
<i>M. SOLTANE Claude</i>	<i>M. MENPIOT Olivier</i>
<i>M. DU TERRAIL COUVAT Robert</i>	<i>M. BORDARIER Anthony</i>

Votants : 43
Pour : 43 - Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Christophe RIVENQ